

**DEFINITION DE FONCTION  
MECANICIEN - REGLEUR**

Mise à jour le : 09/06/2017

**Missions :**

**Technique :**

- Assure les changements de moule.
- Assure les changements de format des lignes de conditionnement (convoyeurs, testeuse, bagging).
- Assure la surveillance des équipements auxiliaires, réalise les entretiens programmés et veille au bon respect des contrats de maintenance.
- Assure l'entretien préventif des machines de production et conditionnement, suivant programme établi.
- Assure les dépannages éventuels.
- Tient en stock les pièces détachées nécessaires pour assurer la continuité de la production.
- Assure la mise à jour des documents maintenance (traçabilité des opérations réalisées, programme maintenance...).
- Assure l'interface avec les fournisseurs et prestataires extérieurs.

**Amélioration :**

- En relation avec chefs d'équipe et responsable qualité, propose des actions d'amélioration des équipements industriels.
- Met en œuvre les actions décidées.

**Hygiène et sécurité :**

- S'assure régulièrement que les dispositifs de sécurité existants sur les machines sont bien opérationnels et correctement utilisés.
- Informe les chefs d'équipe de toute anomalie constatée sur un dispositif de sécurité (carter démonté, sécurité shuntée...).
- Participe au rangement et propreté de l'atelier.
- Veille à ce que tous les dépannages et autres interventions soient réalisés dans le strict respect des procédures de rangement, propreté et sécurité, compatibles secteurs cosmétique/pharmaceutique.
- S'assure de la validité et disponibilité des équipements de lutte contre l'incendie.

**Compétences :**

**Connaissances :**

- Détaillées de l'ensemble des équipements industriels du site.
- Bonne connaissances en mécanique, électricité, hydraulique, pneumatique et automatismes.

**Savoir-faire :**

- Qualité des interventions.
- Gestion des outillages.

Savoir-être :

- Sens du service.
- Aptitude à la communication et au travail d'équipe.
- Connaissance et respect des règles de rangement, de propreté et de sécurité.
- Savoir s'organiser dans son travail, polyvalent, autonome.

Niveau :

- Bac pro ou Bac + 2 (BTS dans une des spécialités de l'industrie, ou équivalent).
- Expérience en maintenance industrielle.

Horaires et rémunération envisagés :

- Travail posté, y compris nuit 3x8 / 5 jours. Evolution possible sur travail 5x8 – 7/7
- Statut : ETAM
- Salaire : 1900 – 2200 €/mois X 13 mois
- Primes conventionnelles (panier, équipe...)
- Mutuelle d'entre prise